



NOTE d'INFORMATION SECTION APICOLE

FRGDS NA- 29/03/2023

Aethina tumida ou Petit coléoptère de la ruche

Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, l'avis de l'Anses du 17 mars 2023 relatif à la « Stratégie de gestion du petit coléoptère des ruches *Aethina tumida* à La Réunion et ses conséquences ».

A noter : L'Anses considère qu'en l'état des connaissances de la situation épidémiologique sur l'île, caractérisée par la découverte de cet unique nouveau foyer depuis le mois de juillet 2022 situé dans la zone des 10 anciens foyers de Saint-Philippe et avec un niveau d'infestation très faible, l'objectif d'éradication d'*A. tumida* reste atteignable sur le plan sanitaire et d'intérêt collectif.

Par ailleurs, cet objectif apparaît également pertinent sur un plan apicole, compte tenu de la spécificité des miels régionaux produits sur l'île de La Réunion.

Pour information et en complément, nous vous adressons deux communications locales réalisées sur l'île de La Réunion :

- <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/lutte-contre-le-petit-coleoptere-des-ruches-euthanasie-des-abeilles-a-saint-philippe>
- <https://www.lequotidien.re/actualites/environnement/petit-coleoptere-des-ruches-leradication-pour-preserver-la-filiere/>

Pour la Section apicole, DV Ch. ROY et Marie Chrystèle GUERIN